

Île-de-France

Rapport d'activité 2022

Sur la carte



Établissements adhérents

131

établissements adhérent
au Plan de formation à l'Anfh

23

établissements
adhérent au DPCm

Éditorial

Une dynamique formation pour relever les défis du présent au service de l'avenir, une proximité avec les établissements et les professionnels.

En 2022, l'Anfh a poursuivi sa dynamique pour accompagner l'adaptation des compétences, l'acquisition de nouveaux savoir-faire, l'évolution, la mobilité professionnelle ainsi que les reconversions.

Tout en s'inscrivant dans un environnement empreint d'enjeux sectoriels de taille tels que le développement durable, la responsabilité économique et sociale, la qualité de vie et des conditions de travail, le numérique, l'attractivité et à la fidélisation, l'Anfh a proposé une offre de formations dont l'objectif est de répondre au plus près des besoins des établissements et des professionnels. La gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, la cartographie des métiers, l'entretien professionnel, le contrat d'apprentissage pour recruter autrement, une offre de

formation adaptée pour accompagner les professionnels et les établissements, des modalités de formation en distanciel pour tenir compte des nouveaux modes d'apprentissage sont autant de solutions mises en place en Île-de-France.

2022 a été, sans conteste, une année marquée par un redémarrage de la formation. Malgré une tension sur les effectifs, les départs en formation continuent de progresser tant dans le cadre des projets individuels que dans le cadre des projets des établissements. Je tiens à remercier toute l'équipe Île-de-France pour son implication et son engagement auprès des établissements et des professionnels.

Philippe Durand
Président régional 2023

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

82,1% de dossiers acceptés (hors BC)

392 CFP* (dossiers classiques)

130 Études promotionnelles*

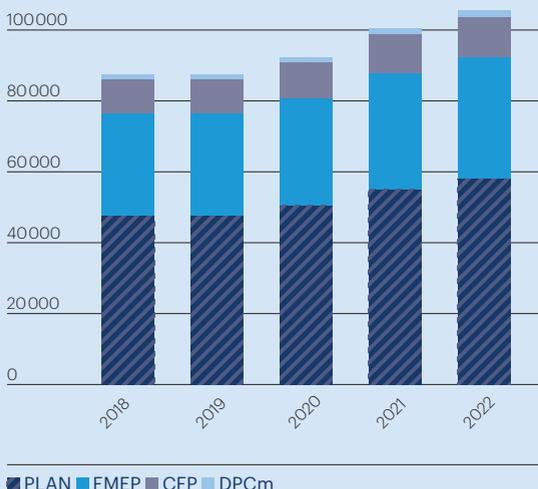
113 VAE*

446 Bilans de compétences*

* Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2018 (en K€)



En 2022, le total des cotisations* s'élève à 105 699 K€ contre 100 572 K€ en 2021, soit une augmentation de 5,1%. Une évolution inférieure à celle enregistrée au niveau national (5,8%).

* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

2424 Études promotionnelles en cours, dont

1332 dossiers accordés en 2022

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2022	Nombre EP 2021	Taux d'évolution 2022/2021
1. DE Infirmier	1084	999	8,5%
2. DEAS	268	239	12,1%
3. DE Infirmier anesthésiste	254	254	0,0%
4. Dipl. Cadre de santé	204	219	-6,8%
5. DE IBODE 2022	86		
6. DE IPA	68	60	13,3%
7. Caferuis	52	50	4,0%
8. DE IBODE	45	80	-43,8%
9. DEASS	42	40	5,0%
10. DEES	35	32	9,4%
Autres	286	308	-7,1%
Total	2424	2281	6,3%

DPC médical

Plus de 3392 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

94% concernant les médecins

5% concernant les pharmaciens

1% concernant les chirurgiens-dentistes



Réseaux et proximité

Une offre de services aux agents et aux établissements renforcée, diversifiée et en proximité

L'Anfh poursuit ses efforts pour proposer une offre de services qui s'adapte aux besoins des établissements et des professionnels.

En témoigne la diversité des champs investis pour répondre aux nouveaux enjeux auxquels font face les établissements et les professionnels de la FPH :

- > une série de webinaires sur le développement durable ;
- > une offre sur la Qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) ;
- > le nombre de dossiers individuels en progression (Études promotionnelles, Congés de formation professionnelle, Bilan de compétences...).

Les formations régionales proposées dans le Plan d'actions régionales (PAR)

Le Plan d'actions régionales 2022 a tenu ses promesses puisque ce dernier a vu une progression notable du nombre de sessions déployées au format « délocalisé » ainsi qu'une augmentation significative du nombre de professionnels formés dans un contexte de tension des effectifs toujours présent. L'action de l'Anfh Île-de-France s'inscrit dans une dynamique cohérente pour accompagner les transformations des compétences des secteurs sanitaire, social et médico-social. L'ambition du nouveau Plan d'actions régionales 2023-2024 est de proposer une offre de formations diversifiée permettant aux établissements et aux professionnels de s'adapter aux

évolutions réglementaires, sociales, sociétales ou encore techniques tout en contribuant à l'acquisition de nouvelles compétences.

La poursuite active des projets régionaux avec, notamment, la mise à disposition des établissements d'un outil pour alimenter un plan d'actions sur la Qualité de vie et les conditions de travail (baromètre social), l'accompagnement sur l'actualisation de la cartographie des métiers... L'Anfh continue d'enrichir l'offre de services et de formations pour accompagner les projets des établissements et de leurs personnels au bénéfice de la compétence et de la qualification.

L'Anfh Île-de-France a également la volonté de renforcer la dynamique partenariale en participant activement aux différents groupes de travail avec les acteurs institutionnels locaux :

- > l'ARS, dans le cadre du Plan ressources humaines en santé ;
- > le FIPHFP IDF visant à trouver des leviers pour intégrer, dans la FPH, des jeunes demandeurs d'emploi en situation de handicap ;
- > le Conseil régional, dans le cadre de la mise en place du nouveau Schéma régional des formations sanitaires et sociales.

Zoom sur le Plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



53%
Enseignement



3%
Déplacement



43%
Traitement

Répartition des stagiaires

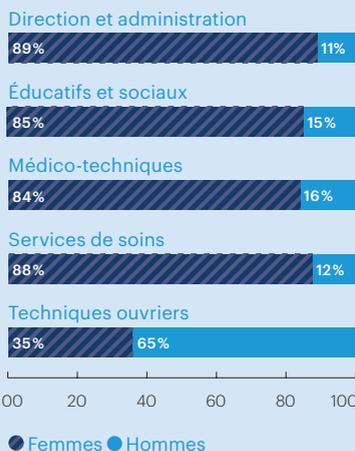
par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du Plan de formation



● A
● B
● C
● Autres

En 2022, 22% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, contre 39% en 2021.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2022, par genre et par filière



L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2022

Cotisants (FMEP et CFP)



138

établissements
cotisants

157 470

agents (dont AP-HP)



70 260

départs en
formation au titre
de l'agrément Plan



50,2%

de taux d'accès à la formation, soit
plus d'un agent sur deux accédant
à la formation au titre du Plan

Public formé au titre du Plan de formation



83%

des agents formés
au titre du Plan
de formation sont
des femmes

Budget régional



105 699 K€

collectés par
l'Anfh Île-de-France

58 166 K€

2,1% - Plan de formation

34 170 K€

0,6% - Études promotionnelles

11 390 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

40 K€

4,8% - ESAT

1 932 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



635

dossiers CFP + EP
+ VAE (hors BC) pris
en charge et un taux
d'acceptation
de 82,1%

*Nombre de dossiers en cours

BC



390

nouveaux Bilans
de compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

Contact



Anfh Île-de-France
3/5, rue Ferrus
75014 Paris

–
01 53 82 87 88
iledefrance@anfh.fr
<https://www.anfh.fr/ile-de-france>